



N° de résolution  
ou annotation

2017-06-27

## Procès-verbal du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Abitibi

À la séance ordinaire du **Conseil des commissaires** de la Commission scolaire du Lac-Abitibi tenue **le 27 juin 2017**, à 19 h 30, à la salle du conseil du centre administratif à La Sarre, à laquelle séance il y avait quorum :

sont présents : M. Gilbert Barrette, président  
M<sup>me</sup> Marguerite Couture, vice-présidente  
M<sup>me</sup> Réjeanne Parent  
M. Richard Thiboutot  
M. Daniel Rancourt  
M. Steve Fontaine  
M<sup>me</sup> Pierrette Hébert  
M<sup>me</sup> Renée Thiboutot

est toutefois absente :

M<sup>me</sup> Ginette Chabot

sont également présents :

M. Bertrand Bellerive, comité EHDAA  
M. Félix Guay, enseignement primaire  
M<sup>me</sup> Lyne Martel, enseignement secondaire

sont également présents :

M. Éric Belzil, directeur des Services des ressources financières et du transport scolaire  
M. Éric Dupuis, directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique  
M. Marco Fournier, directeur des Services des ressources humaines et Secrétariat général  
M<sup>me</sup> Isabelle Godbout, directrice générale  
M<sup>me</sup> Brigitte Roy, directrice des Services éducatifs  
M. Yves Dubé, directeur du Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi

est toutefois absente :

M<sup>me</sup> Sylvie Lapierre, directrice du Centre de formation générale Le Retour

Résolution  
C-17-048  
Adoption de  
l'ordre du jour

Proposé et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel quel.

En conséquence, les résolutions qui suivent sont conformes à l'ordre du jour.

Adopté



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Abitibi

Résolution  
C-17-049  
Adoption du  
procès-verbal

Proposé et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mai 2017 soit accepté tel quel.

Adopté

Résolution  
C-17-050  
Présentation et  
adoption du  
document  
200,200

Proposé et résolu unanimement que le document de gestion «Conseil des commissaires et Comité exécutif – Calendrier des séances régulières – Règlement 01-2015» portant le numéro d'identification 200,200 soit accepté tel que déposé.

Adopté

Résolution  
C-17-051  
Présentation et  
adoption du  
document  
100,103

Proposé et résolu unanimement que le document de gestion «Calendrier des rencontres, année scolaire 2016-2017», portant le numéro d'identification 100,103 soit accepté tel que présenté.

Également résolu que ledit document soit publié sous forme de document de gestion portant le numéro d'identification 100,103 et que celui-ci fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

Résolution  
C-17-052  
Présentation et  
adoption du  
document  
100,208

Proposé et résolu unanimement que le document de gestion «Politique de remboursement des frais de séjour et de déplacement» portant le numéro d'identification 100,208 soit accepté tel que présenté.

Également résolu que ledit document soit publié sous forme de document de gestion portant le numéro d'identification 100,208 et que celui-ci fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

Résolution  
C-17-053  
Lettre de  
félicitations  
médaille lieutenant-  
gouverneur

Il est proposé et résolu unanimement de remettre une lettre de félicitations au récipiendaire de la médaille du lieutenant-gouverneur Édition 2016-2017, soit **Kilian Bélisle**, étudiant à la Cité étudiante Polyno.

Adopté

Résolution  
C-17-054  
Lettre de  
félicitations  
médaille  
académique au  
gouverneur  
générale

Il est proposé et résolu unanimement de remettre une lettre de félicitations au récipiendaire de la médaille académique du gouverneur général du Canada Édition 2015-2016 soit, **Laurence Pronovost** étudiante à la Cité étudiante Polyno.

Adopté



N° de résolution  
ou annotation

Résolution  
C-17-055  
Comité de  
répartition des  
ressources

Résolution  
C-17-056  
Délégués officiels  
ACSAT

Résolution  
C-17-057  
Tirage Sport  
étudiant Phénix-  
Hécla Québec

## Procès-verbal du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Abitibi

Proposé et résolu unanimement que le comité de répartition des ressources pour l'année scolaire 2017-2018 soit composé de :

- Isabelle Godbout
- Brigitte Roy
- Éric Belzil
- Linda Gauthier
- Nil Audet
- Gilles Côté
- Sylvie Wafer
- Johanne Dubeau
- Mario Matte
- Marlaine Gagnon
- Sylvie Lapierre
- Yves Dubé

Adopté

Il est proposé et résolu unanimement que les cinq (5) délégués officiels de la commission scolaire à l'assemblée générale de l'Association des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue (ACSAT) soient :

- Mme Réjeanne Parent;
- Mme Marguerite Couture;
- Mme Pierrette Hébert;
- Mme Renée Thiboutot;
- M. Gilbert Barrette

Adopté

**Attendu** que la Cité étudiante Polyno désire organiser un tirage au profit du Sport étudiant Phénix-Hécla Québec de la Commission scolaire du Lac-Abitibi;

**Attendu** qu'un éventuel déficit de la campagne de financement du Sport étudiant dirigé par la Cité étudiante Polyno sera absorbé à même son budget décentralisé;

**Attendu** que les prix attribués s'élèvent à environ 4 000 \$ et nécessitent une lettre de garantie;

Il est proposé et résolu unanimement de demander à Harmonia Assurance d'intervenir auprès de Intact assurance pour l'émission d'une lettre de garantie d'un minimum de 4 000 \$ à la Régie des alcools, des courses et des jeux pour le bénéfice exclusif du Sport étudiant de la Commission scolaire du Lac-Abitibi, relativement à un tirage organisé le 25 avril 2018.

Il est également résolu d'autoriser le président, Monsieur Gilbert Barrette, et la directrice générale, Madame Isabelle Godbout, à signer les documents afférents et d'autoriser madame Louisa Gobeil, animatrice de vie étudiante, à adresser et signer la demande de licence de tirage à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.

Adopté



N° de résolution  
ou annotation

Résolution  
C-17-058

Représentant  
au ministère  
du Revenu

## Procès-verbal du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Abitibi

NEQ : 8831849888 N° d'identification : 1021313722

RÉSOLUTION ÉCRITE tenant lieu de réunion du conseil des commissaires

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE :

M. Éric Belzil (N.A.S. : XXX XXX 401), Directeur des services des ressources financières et du transport scolaire soit autorisé à

- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des **lois fiscales**, de la **Loi sur la taxe d'accise** et de la **Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires**, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- effectuer l'inscription de l'entreprise à clicSÉQUR – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;
- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

Nous acceptons que le ministre du Revenu communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec. En conséquence, les administrateurs de la société apposent leur signature relativement aux résolutions mentionnées ci-dessus.

Adopté

Résolution  
C-17-059  
Adoption du plan  
d'effectifs en  
adaptation  
scolaire

Proposé et résolu unanimement que le plan d'effectifs en adaptation scolaire soit accepté tel que présenté.

Adopté

Résolution  
C-17-060  
Présentation et  
adoption du  
document  
200,102 –  
Abrogation  
C-17-015

Proposé et résolu unanimement que le document de gestion «Calendrier de travail des centres 2017-2018» portant le numéro 200,102 soit accepté tel que présenté.

La résolution **C-17-015** est abrogée par celle-ci.

Adopté



N° de résolution  
ou annotation

Résolution  
C-17-061  
Engagement  
personnel de  
soutien

## Procès-verbal du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Abitibi

Proposé et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Abitibi engage le personnel de soutien suivant dans un poste régulier :

Attribution	Emploi	Début	Fin	Ecole(s)
<i>Personnel de soutien régulier</i>				
Sébastien Crépeault	Technicien en informatique	19 juin 2017		Services des ressources matérielles et de l'informatique

Adopté

Résolution  
C-17-062  
Présentation et  
adoption du  
document de  
gestion 500,207

Proposé et résolu unanimement que les Modalités d'orientation annuelle 2017-2018 conformément à ce qui est prévu au document de gestion portant le numéro d'identification 500,207 « Politique de répartition des ressources financières », soient acceptées telles que présentées.

Adopté

Résolution  
C-17-063  
Budget de  
fonctionnement  
d'investissement et  
de service de la  
dette

- ▶ **ATTENDU QUE** conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), la Commission scolaire du Lac-Abitibi doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2017-2018;
- ▶ **ATTENDU QUE** ce budget prévoit l'équilibre budgétaire;
- ▶ **ATTENDU QUE** l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de **1 175 459 096 \$** en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2017-2018;
- ▶ **ATTENDU QUE** le budget prévoit que le taux de taxe scolaire nominal est fixé à 0,35\$ du cent dollars d'évaluation;
- ▶ **ATTENDU QUE** ce taux respecte les limites prévues par la Loi;
- ▶ **ATTENDU QUE** la taxe scolaire doit être diminuée d'un montant d'aide additionnelle de 394 135 \$ représentant en moyenne 0,03353 \$ du cent dollars d'évaluation;
- ▶ **ATTENDU QUE** le budget prévoit que le taux de taxe scolaire effectif est fixé à 0,31647\$ du cent dollars d'évaluation



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Abitibi

### IL EST PROPOSÉ PAR M. Steve Fontaine

Que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sous réserve des décisions gouvernementales entourant l'adoption par le Conseil des ministres du Décret sur la rémunération des commissaires et du Règlement sur le calcul du produit maximal de la taxe scolaire pour l'année 2017-2018 et;

Que le taux de la taxe scolaire nominal soit fixé à 0,35\$ du cent dollars d'évaluation et;

Que la réduction de 0,03353\$ du cent dollars d'évaluation soit appliquée uniformément à l'ensemble des contribuables des municipalités desservies par la commission scolaire et;

Que le taux de la taxe scolaire effectif soit fixé à 0,31647\$ du cent dollars d'évaluation.

Adopté

Résolution  
C-17-064  
Signataire pour  
les contrats de  
transport scolaire

Proposé et résolu unanimement d'autoriser le président, monsieur Gilbert Barrette et la directrice générale, madame Isabelle Godbout, à signer pour et au nom de la commission scolaire les contrats de transport scolaire pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2022.

Adopté

Résolution  
C-17-065  
Signataire pour  
les contrats de  
transport par  
berline et de  
transport adapté

Proposé et résolu unanimement d'autoriser le président, monsieur Gilbert Barrette et la directrice générale, madame Isabelle Godbout, à signer pour et au nom de la commission scolaire les contrats de transport par berline et de transport adapté pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018.

Adopté

Résolution  
C-17-066  
Budget  
d'investissement

Proposé et résolu unanimement que le budget d'investissement pour l'année 2016-2017 soit accepté tel que présenté.

Adopté



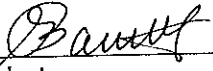
N° de résolution  
ou annotation

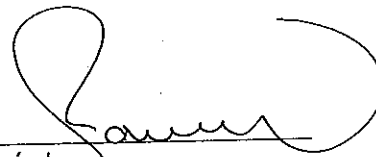
Résolution  
C-17-067  
Levée de la  
séance

## Procès-verbal du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Abitibi

Proposé et résolu unanimement de procéder à la fermeture de la séance.

Adopté

  
\_\_\_\_\_  
Président

  
\_\_\_\_\_  
Secrétaire général